

BULLETIN D'INSCRIPTION 2021



Je souhaite m'inscrire à la formation **L'homéopathie au comptoir** **Les Incontournables du Conseil**

VILLE : - **DATES :**

PARTICIPANT (exclusion des apprentis et des contrats de qualification)

Merci de remplir tous les champs ci-dessous en majuscules

Civilité : Nom : Prénom :

Nom de jeune fille : Date de naissance :/...../.....

Email perso :

Email pro :

Pharmacien titulaire Pharmacien adjoint Préparateur

N° RPPS

Je souhaite recevoir des informations sur la thérapeutique homéopathique et les futures expertises au CDFH :

Oui Non

Comment avez-vous connu les formations du CDFH ?

Site internet

bouche à oreille

Représentant laboratoire pharmaceutique

Mailing postal

Mail

Groupement (si oui, lequel)

JE SUIS SALARIE(E)

Prix total de la formation HT

600,00 €

Frais pédagogiques (réglés directement par OPCO EP)

- 490,00 €*

Total HT

110,00 €

TVA selon taux en vigueur

22,00 €

TOTAL TTC à régler (joindre un chèque à l'ordre du CDFH)

132,00 €

**Prise en charge susceptible d'être modifiée en cours d'année* Prise en charge susceptible d'être modifiée en cours d'année*

JE SUIS TITULAIRE

Prix total de la formation **720€ TTC.**

Prise en charge possible par le FIF-PL sous réserve de conditions réunies

Total TTC à régler (joindre un chèque à l'ordre du CDFH)

720€ TTC

Fait à Le

Cachet et signature de l'officine

PRISE EN CHARGE POSSIBLE (Sous réserve de conditions réunies et susceptibles d'être modifiées à chaque début d'année)

SALARIES

■ **OPCO EP**

Les coûts pédagogiques sont pris en charge en totalité (tiers payant).

Une prise en charge des frais annexes et frais de salaires est possible sous condition.

Pour en savoir plus, se rapprocher de l'OPCO EP.

Tél : 09 70 838 837 – Site : https://www.opcoep.fr/wp-content/uploads/baremes_opcoep_pharmacies.pdf

TITULAIRES

■ **FIF-PL**

Prise en charge des frais pédagogiques au coût réel plafonnée à 300 € par jour, limitée à 1200 € par an.

Tél : 01 55 80 50 00 – Site : <https://www.fifpl.fr/sites/default/files/documents/criteres/4773ZP.pdf>

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

INSCRIPTION

Le nombre de participants à nos sessions de formation étant limité à 15, les inscriptions ne seront prises en compte qu'à réception du dossier complet : elles seront alors enregistrées par ordre de réception.

L'inscription est personnelle : le participant qui figure sur le bulletin d'inscription devra impérativement être le même que celui qui participe à la formation.

Une confirmation d'inscription vous sera adressée par mail à réception du dossier complet.

ANNULATION

Toute annulation, absence ou report d'inscription doit être communiqué par écrit au CDFH au plus tard dix jours ouvrables avant le début de la formation.

Si l'annulation est reçue dans les délais cités ci-dessus, seules les journées suivies seront facturées.

Passé ce délai, à titre de dédommagement, le CDFH se réserve le droit de facturer la totalité de la session de formation.

Le CDFH se réserve le droit d'ajourner une session dans un délai de quinze jours précédant la date de lancement dans le cas où le nombre de participants serait jugé pédagogiquement insuffisant.

CERTIFICAT DE REALISATION

A la fin de la session, un certificat de réalisation sera adressé à la pharmacie.

INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les données collectées font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des formations dispensées par le CDFH. Elles sont susceptibles d'être transmises aux sociétés du groupe afin de mieux vous accompagner dans le choix et le suivi desdites formations. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978 modifiée en 2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux données vous concernant. Vous pouvez l'exercer en nous contactant par courrier à l'adresse suivante :

20, rue de la libération – 69110 Ste Foy les Lyon, par téléphone : 04 78 45 61 94 ou par e-mail : contact@cdfh.fr